



AFRICA EUROPE FAITH AND JUSTICE NETWORK RESEAU FOI ET JUSTICE AFRIQUE EUROPE

174, rue Joseph II str.
B 1000 BRUSSELS - Belgium
Tel. +32.(0)2.234.68.10 / Fax. +32. (0)2.231 14 13
email: aefjn@aefjn.org
<http://www.aefjn.org>

NOUVELLES d'AEFJN

No. 52 –Octobre 2011

1. AFRIQUE

Conséquences pour la mobilité en Afrique occidentale des politiques d'interdiction d'entrer en UE

En collaboration avec des pays africains, l'Union Européenne (UE) lutte contre la migration irrégulière vers l'Europe, par des contrôles aux frontières et des déportations. Cependant, plutôt que d'arrêter la migration irrégulière, de telles politiques reconfigurent les flux de la mobilité et rendent les routes de la migration plus dangereuses et plus difficiles. Le phénomène des migrants et des demandeurs d'asile qui traversent la Méditerranée dans des bateaux pour atteindre l'Europe n'est qu'un exemple de ce phénomène. Dans un rapport concis de politique, Nauja Kleist explore les conséquences des politiques de migration de l'UE et de la lutte contre la migration irrégulière, en se focalisation sur la migration d'Afrique occidentale. La tendance générale de la politique est une différenciation des flux africains de migration, rendant la mobilité plus aisée pour les groupes éduqués et privilégiés, et plus difficile et dangereuse pour la grande majorité des migrants. De même, il y a une tendance à confondre la migration à l'intérieur de l'Afrique – de loin l'aspect le plus vaste et le plus important de la migration d'Afrique occidentale – avec la migration vers l'Europe.

<http://www.diis.dk/sw111807.asp> (uniquement en anglais)

Le prix Nobel de la paix honore des femmes africaines et arabes

Le prix Nobel de la paix de 2011 a été attribué à trois femmes indomptables qui font campagne contre la guerre et l'oppression – une Yéménite et deux Libériennes, y compris la présidente du pays. Cette distinction signifie que les droits des femmes ont une importance vitale pour la paix mondiale. Ellen Johnson-Sirleaf, la première femme élue librement comme chef d'état en Afrique, partageait le prix avec sa compatriote Leymah Gbowee, qui a promu une « grève du sexe » pour mettre fin à la guerre civile du Libéria, et la Yéménite Tawakul Karman, qui a qualifié son prix de « victoire pour le printemps arabe ». Ce prix met en lumière une question incroyablement importante partout dans le monde mais spécialement en Afrique et dans le monde arabe : la démocratie et une paix durable dans le monde ne peuvent être atteintes à moins que les femmes obtiennent les mêmes possibilités que les hommes d'influencer les développements à tous les niveaux de la société. Karman, 32 ans, une journaliste islamiste surnommée « la mère de la révolution », a été une personnalité essentielle des protestations de cette année à Sanaa, la capitale du Yemen. « C'est une victoire pour le printemps arabe en Tunisie, en Egypte, en Libye, en Syrie et au Yemen », a-t-elle dit à Reuters. « C'est un message annonçant que l'ère des dictatures arabes est révolue. »

<http://www.reuters.com/article/2011/10/07/us-nobel-peace-liberians-idUSTRE79614F20111007>

(uniquement en anglais)

2. Souveraineté alimentaire

“**Perspective biblique et éthique de l'accaparement des terres**” est un dépliant rédigé par le groupe de travail AEFJN sur la souveraineté alimentaire. Ce livret de 4 pages A4 donne des repères bibliques et éthiques aux groupes en Afrique et en Europe, acteurs auprès des communautés confrontées à la prise de leurs terres et aux drames humains qui s'en suivent.

<http://www.aefjn.org/index.php/action-386/articles/terre-perspective-biblique-et-ethique.html>

Des directrices internationales pour protéger les usagers vulnérables des terres

Les Lignes Directrices volontaires en vue d'assurer les droits fonciers prioritaires des paysans, des éleveurs et des pêcheurs, sont actuellement négociées au sein du nouveau Comité de Sécurité Alimentaire Mondial (société civile, gouvernement et organisations internationales). Elles renforceront les Etats face aux investisseurs privés en donnant un cadre général de gouvernance du foncier préalable à toute adoption de règles d'investissement. Elles intègrent les normes internationalement reconnues des droits de l'homme, y compris le droit à l'alimentation. Mais elles doivent obtenir le consensus international et être accompagnées de mesures garantissant leur mise en œuvre pour être efficaces.

<http://farmlandgrab.org/post/view/19379>

3. MEDICAMENTS

Burkina Faso - Table ronde sur les faux médicaments

Du 27 au 29 septembre 2011, s'est tenue à Ouagadougou au Burkina Faso, la table ronde sur les faux médicaments. Elle a été organisée en partenariat avec les 15 pays de la CEDEAO et des institutions de santé Burkinabé et Ouest africaines et la Fondation Chirac parmi d'autres. L'objectif était de renforcer la stratégie sous régionale et la mise en place d'une plateforme de coordination dans la lutte contre les faux médicaments. Des experts venant d'horizons divers, ont travaillé durant trois jours, sur les différentes thématiques touchant au trafic des faux médicaments. Cela a permis la consolidation du plan d'action de l'OOAS et du document de plaidoyer de l'UEMOA, ainsi que la création d'une plateforme des partenaires techniques et financiers.

<http://www.koaci.com/articles-70574>

L'Afrique Occidentale lutte contre les faux médicaments

L'opération «Cobra», organisée de façon simultanée dans six pays d'Afrique (Burkina Faso, Ghana, Cameroun, Nigeria, Togo et Sénégal), vise à lutter contre les produits médicaux contrefaits et la criminalité pharmaceutique pour les démanteler. L'investissement dans le trafic de faux médicaments produit des forts revenus allant jusqu'à 450% selon Esaïe Ovono, expert d'Interpol.

Début octobre 2011, 2.5 tonnes de médicaments contrefaits avaient été saisies et des actions judiciaires ont été menées mettant en cause 23 personnes dans les villes de Bobo-Dioulasso et d'Ouagadougou. L'opération a été menée par Interpol, la douane et les polices nationale et municipale. Ces saisies pourraient contribuer à une sensibilisation des populations sur les effets néfastes liées à l'usage des faux médicaments. Une opération similaire a eu lieu au Togo où plus de 7 tonnes de médicaments ont été saisis.

On se félicite de ces saisies, mais des questions se posent. Est-ce du marché illicite (médicaments non brevetés), ou bien des "faux médicaments" ? Et s'il s'agit de faux, qui les a définis comme tels? Une fois saisis, il y a une procédure judiciaire, que comporte le code pénal à ce sujet ? Le réseau a-t-il été vraiment démantelé ? Y-a-t-il un rapport entre les saisies et la Table Ronde sur les faux médicaments ?? Pour régler ce problème de santé publique de façon définitive, il faut une volonté politique qui est souvent absente et une stratégie à long terme impliquant les consommateurs et petit vendeurs de ces médicaments.

<http://www.essentialdrugs.org/emed/archive/201110/msg00011.php>

4. ARMES LEGERES

Rapports sur le programme d'action sur les armes légères

En juillet 2001, des états membres de l'ONU se sont embarqués dans une série d'engagements – au niveau national, régional et mondial – pour traiter le problème de la prolifération et du mauvais usage des armes légères. L'accord est connu comme le « Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects ». Des rapports nationaux sur le programme d'action fournissent aux états une occasion décisive pour documenter ce qu'ils ont fait pour remplir leurs engagements. 92% des pays africains ont soumis au moins un rapport national sur leur mise en œuvre du programme d'action. **Le programme d'action : revue des rapports nationaux**, faite par « l'examen des armes légères », donne un bref résumé de l'état de la question concernant les rapports nationaux sur le programme d'action jusqu'en décembre 2010. Le programme d'action joue un rôle important dans la surveillance et le traitement de la prolifération des armes légères et de petit calibre.

www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/H-Research_Notes/SAS-Research-Note-10.pdf (uniquement en anglais)

Expansion de l'industrie de la sécurité privée

L'industrie de la sécurité privée s'est étendue jusqu'à employer mondialement environ 20 millions de personnes enregistrées – presque le double du nombre d'officiers de police, révèle l'étude « *Small Arms Survey 2011 : States of Security* » (étude des armes légères 2011 : états de la sécurité). Dans certains pays, le nombre d'agents de sécurité privée a doublé ou même triplé au cours des 10 à 20 dernières années. Des gouvernements font appel à des agents de sécurité extérieurs pour de nombreuses fonctions, c'est ce qui semble provoquer l'essor. Malgré la croissance rapide du secteur, le personnel privé de sécurité détient beaucoup moins d'armes à feu que les forces de sécurité d'état. Une revue pour 70 pays révèle qu'il n'en détient pas plus de 4 millions, contre 26 millions détenus par les forces de l'ordre et 200 millions détenus par les forces armées. Les conclusions montrent aussi que les armes de sécurité privée ne sont pas réparties uniformément. L'étude présente aussi des études de cas sur les défis continus de la sécurité en Côte d'Ivoire, en Haïti et à Madagascar. Cette édition présente aussi le baromètre 2011 de la transparence du commerce des armes légères, une estimation du commerce autorisé annuel des armes légères, et il revoit les développements relatifs au contrôle des armes légères aux Nations unies.

www.smallarmssurvey.org/publications/by-type/yearbook/small-arms-survey-2011.html (uniquement en anglais)

5. RESPONSABILITE SOCIALE COLLECTIVE

Traçabilité des minerais - Création des centres de négoce au Kivu

Se conformant à la loi Dodd-Frank, la Monusco, la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation de la RDC a décidé de s'impliquer dans la mise en oeuvre d'un mécanisme de traçabilité des minerais exploités dans la partie Est de la RDC. Des centres de négoce ont été créés au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, dans l'Est de la RDC, pour relancer l'exportation des minerais congolais, conformément au standard international.

<http://fr.allafrica.com/stories/201109230371.html>

6. COMMERCE

L'UE fixe une date limite pour les négociations des APE

Les négociations sur les APE étaient largement arrivées à un point mort au cours de l'an dernier. La période de calme est maintenant terminée. Frustrée par le manque de progrès des négociations sur les APE, l'UE a décidé d'intensifier la pression sur les pays ACP. La proposition de l'UE prévoit que, ou bien

les pays ACP ratifient les APE et les mettent en œuvre, ou bien l'accès de leurs biens au marché européen sans taxe et sans quota sera révoqué d'ici le 1^{er} janvier 2014.

<http://www.aefjn.org/index.php/info-391/articles/mise-a-jour-ape-octobre-2011.html>

7. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les négociations sur le changement climatique ne prévoient pas de transaction importante à Durban

Mais alors que les négociateurs ne voient pas de probabilité d'une large transaction pour contrôler les émissions de gaz à effet de serre, ils disent que les conversations pourraient cependant poser les fondations d'une transaction contraignante sur le climat, qui inclurait les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde, la Chine et les Etats-Unis. Sept jours de conversations à Panama ont été marqués par les déclarations, par des nations en voie de développement, que des pays industrialisés bloquaient le progrès sur le Fonds vert pour le climat, envisagé comme un financement annuel de 100 milliards de dollars pour que les pays pauvres puissent s'occuper du changement climatique.

<http://www.reuters.com/article/2011/10/08/us-panama-climate-talks-idUSTRE79708120111008> (uniquement en anglais)